



Fédération
**Sportive
et Culturelle**
de France

FSCF

22 rue Oberkampf
75011 Paris
T +33 (0) 1 43 38 50 57
F +33 (0) 1 43 14 06 65
fscf@fscf.asso.fr
www.fscf.asso.fr

Fédération reconnue d'Utilité Publique
décret du 31 mars 1932
ORIAS : 10058752

Paris, le 17 février 2017

Destinataires :

Associations participantes aux
GPN 2017 – DUNIERES

Madame, Monsieur,

Vous avez confirmé votre venue à Dunières pour les Grands Prix Nationaux de Musique en renvoyant votre adhésion de principe, ou bien nous avons eu écho de votre probable venue. Vous voudrez donc bien trouver ci-joint un dossier d'inscription à compléter et à retourner pour le **31 mars 2017** au plus tard, au siège de la fédération, à l'adresse suivante :

FSCF – GPN Musique 2017
22, rue Oberkampf
75011 PARIS

VOICI UN RECAPITULATIF DES DOCUMENTS A RETOURNER :

Pour toutes les associations :

- **Le « questionnaire administratif »** de 2 pages dûment complété, **visé de votre comité départemental et de votre ligue régionale, (*)**, et auquel vous joindrez **le chèque correspondant à 60% des frais**, une fois déduit l'acompte (**) déjà versées.
Le chèque est à rédiger à l'ordre de « VELAY SYNERGIE ».

Pour les associations présentant un ou plusieurs concours d'ensembles, s'ajoutent :

- **Le « questionnaire technique ensembles »** dûment complété, **visé de votre comité départemental et de votre ligue régionale, (*)**, et auquel vous joindrez **le chèque correspondant au montant des droits d'inscription.**
Le chèque est à rédiger à l'ordre de la FSCF.
- **Les conducteurs de chaque morceau qui sera interprété** (imposé et choix).
NB : si vous présentez plus de 2 concours d'ensembles, veuillez photocopier le questionnaire qui ne contient que l'emplacement de 2 concours.

Pour les associations présentant des candidats individuels, s'ajoutent :

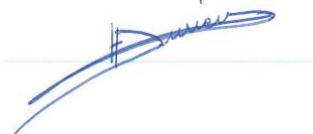
- **Le « questionnaire technique individuels »** dûment complété auquel vous joindrez **le chèque correspondant au montant des droits d'inscription si vous ne présentez pas de concours d'ensembles.**
Le chèque est à rédiger à l'ordre de la FSCF.
- **Les partitions complètes de chaque morceau qui sera interprété** (joindre les parties piano).
NB : si vous présentez plus de 3 concours individuels, veuillez photocopier le questionnaire qui ne contient que l'emplacement de 3 concours.

Nous comptons sur votre respect des délais, sans lequel l'organisation d'une telle manifestation devient particulièrement compliquée.

Dans l'attente de vous retrouver à Dunières, recevez nos sincères salutations.

Musicalement,

Henri DURIEUX
Présidente du Comité
d'Organisation des GPN
2017



Yannick LEBOUCHER,
Responsable des GPN à la
commission nationale de
Musique



Linda DEZALLEUX,
Responsable de la
commission nationale de
Musique



(*) : Si, pour une raison ou pour une autre, vous ne pouviez obtenir les visas de votre comité départemental ou de votre ligue régionale pour la date limite de retour des dossiers, veuillez nous retourner votre dossier complet avec des photocopies des questionnaires. Dans ce cas, vous nous retournerez les originaux dès que vous aurez les cachets et signatures demandés.

() : Les associations qui n'ont à ce jour pas envoyé le chèque d'arrhes de 300 € qui était demandé avec de l'adhésion de principe sont priés de l'envoyer dès réception de ce courrier à l'organisateur :**

Ordre : **VELAY SYNERGIE**

Adresse : Monsieur Henri DURIEUX, 10 Lotissement de l'Olivier, 43220 DUNIERES

Nous comptons sur votre sérieux.